Département de Haute-Saône

COMMUNE DE

THIENANS

CARTE COMMUNALE

2. DOCUMENT GRAPHIQUE

2.2 Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

Pièce n ° 2.2

Approuvée par délibération du Conseil Communautaire :

Approuvée par Arrêté Préfectoral :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Siège social : 4, Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativeaed@orange.fr

Légende :
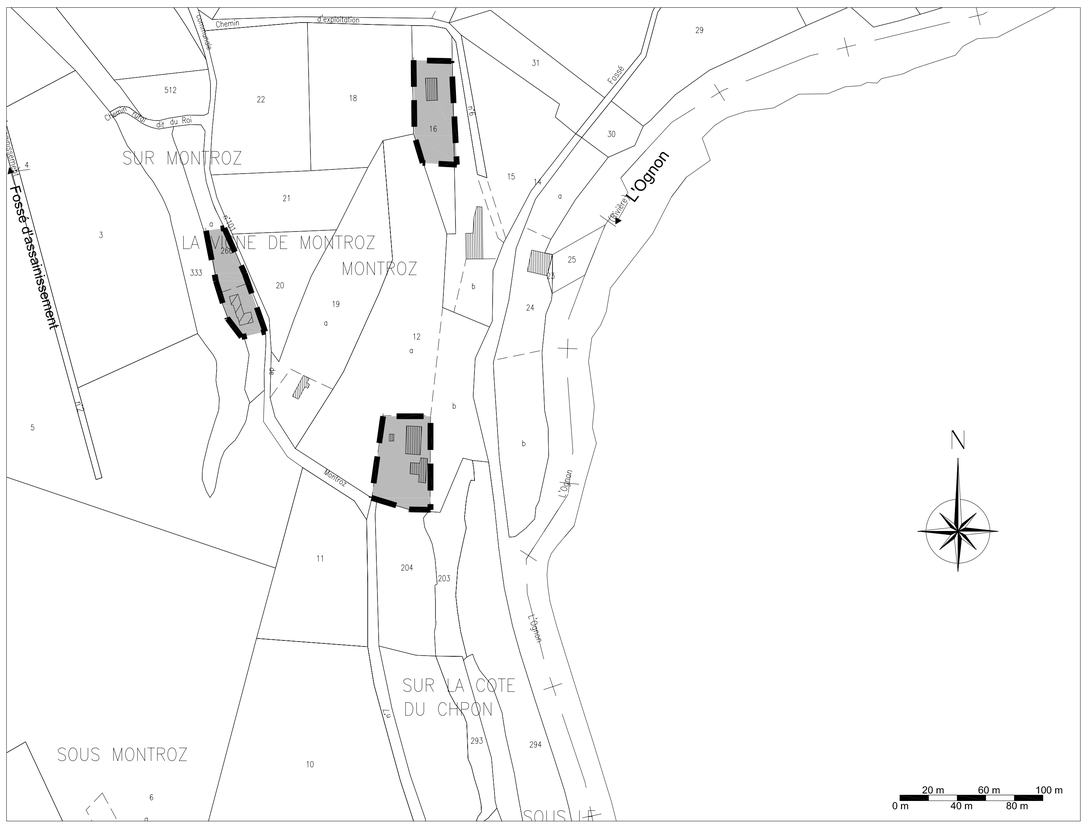
- Limite de secteur.
- Secteur où les constructions sont autorisées.
- Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et la mise en valeur des ressources naturelles.